

1G
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 rue de Malte, 75011 PARIS
812 234 888 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 6 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le six février,
A dix heures,

Les associés de la société 1G se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au 77 rue Réaumur 75002 PARIS, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- La Société PB INVESTISSEMENTS, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Pierre BRUNIER, titulaire de 7000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Swandy WENKER ALI-BELHADJ, titulaire de 3000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 10 000 actions sur les 10 000 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Swandy WENKER ALI-BELHADJ, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Transfert du siège social de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs du transfert du siège social de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Swandy WENKER ALI-BELHADJ de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Pierre BRUNIER
Né le 16/10/1983 à Montmorency
Demeurant au 22 rue d'Assas – 75006 PARIS
De nationalité française.

Cette résolution est adoptée par 10 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de transférer le siège social du 11 rue de Malte, 75011 PARIS au 22 rue d'Assas – 75006 PARIS, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 22 rue d'Assas – 75006 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée par 10 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par _____ voix ayant voté pour, _____ voix ayant voté contre et _____ voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Société PB INVESTISSEMENT
Représentée par Pierre BRUNIER
Associée



Swandy WENKER ALI-BELHADJ
Associé

